

20^e colloque de l'APPA « Faisons la différence »

La 20^e édition du colloque de l'APPA s'est tenue les 17, 18 et 19 février dernier à l'hôtel le Chantecler de Sainte-Adèle. Ce rendez-vous tant attendu par les membres de notre syndicat a lieu tous les deux ans, et ce, depuis maintenant près de 30 ans !

Nous voulions que cette 20^e édition en soit une des plus exceptionnelles et, pour cette occasion, nous souhaitons une participation importante de nos membres. Ce fût mission accomplie, car tout près de mille personnes se sont déplacées pour venir nous rejoindre à ce grand rendez-vous.

Les membres du personnel en provenance du secteur des services de garde, du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire avaient la possibilité de participer à une ou l'autre des trois journées de ce colloque. Il y avait différents ateliers de formation en fonction de leurs besoins et de leurs fonctions.

Il y avait une petite différence quant à l'offre de formation proposée lors des journées alors que pour le secteur service de garde, les ateliers étaient offerts en matinée et en après-midi tandis que pour le secteur général et celui de l'adaptation scolaire, les membres présents étaient conviés à assister à un atelier-conférence en après-midi après les ateliers de la matinée.

Lors de ces trois journées, les personnes présentes ont eu l'occasion de découvrir les différents kiosques des comités de l'APPA ainsi que ceux de divers partenaires.

Le dimanche et le lundi, les participants et participantes avaient la possibilité de venir s'amuser à un 5 à 7 offert par le comité organisateur du colloque. Cette soirée festive en danse et en musique semble avoir été fort appréciée de tous !

Pour cette 20^e édition, nous avons offert à chacun des membres présents des petits cadeaux souvenirs tels qu'un sac à dos ainsi qu'une bouteille en acier inoxydable.

Deux photographes étaient sur place et tous étaient invités à se faire photographier dès leur arrivée afin d'immortaliser ce moment.

Les commentaires que nous avons reçus tant verbalement que par les sondages effectués témoignent de la très grande appréciation de cette édition de notre rendez-vous bisannuel !

Le comité organisateur tient à vous remercier chaleureusement d'avoir fait de ce 20^e colloque une édition exceptionnelle.

Merci et c'est un rendez-vous dans deux ans !

Le comité organisateur

Programme d'aide aux employés

Le Groupe ProSanté a été acquis par Morneau Shepell

Pour chaque année scolaire, entre le 1^{er} juillet et le 30 juin, tous les employés de la CSDM peuvent bénéficier de trois (3) consultations d'une heure en lien avec des préoccupations en matière de travail, de santé ou de vie personnelle.

Accédez à votre PAE en tout temps par téléphone, par Internet ou en utilisant l'application mobile :

- Téléphone : 1-800-361-2433
- ATS-ATMS : 1-877-338-0275
- Internet : travailsantevie.com (prévention santé mentale)
- Application mobile : Téléchargez Mon PAE depuis votre boutique d'applications

Assemblée générale - 24 avril

Vous recevrez sous peu une convocation concernant une importante assemblée générale.

Nous vous y présenterons alors les demandes sectorielles de la négociation de la prochaine convention collective ainsi que les réalisations budgétaires de la dernière année.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Assemblée générale



Séances d'affectation et d'octroi 2019

IMPORTANT: Pour toute question concernant les séances, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines de la CSDM.

Lundi 13 mai :	Technicien en informatique – personnel régulier
Lieu :	CSDM, Salle Stratégie I
Horaire :	De 9 h 00 à 18 h 00
Mercredi 15 mai :	Technicien en organisation scolaire – personnel régulier Technicien en administration – personnel régulier Agent de bureau classe principale – personnel régulier
Lieu :	École Édouard-Montpetit
Horaire :	De 8 h 00 à 18 h 00
Jeudi 23 mai :	Secrétaire d'école – personnel régulier Secrétaire de gestion – personnel régulier
Lieu :	École Édouard-Montpetit
Horaire :	De 16 h 00 à 22 h 00
Mercredi 29 mai :	Agent de bureau classe I – personnel régulier Secrétaire – personnel régulier
Lieu :	École Édouard-Montpetit
Horaire :	De 16 h 00 à 22 h 00
Jeudi 6 juin :	Surveillant d'élèves – personnel régulier Secrétariat - Séance d'octroi
Lieu :	École Père-Marquette
Horaire :	De 16 h 00 à 22 h 00
Samedi 8 juin :	Technicien en éducation spécialisée – personnel régulier
Lieu :	École Édouard-Montpetit
Horaire :	De 8 h 30 à 18 h 00
Mardi 18 juin :	Préposé aux élèves handicapés - personnel régulier
Lieu :	École Édouard-Montpetit
Horaire :	À venir
Mercredi 26 juin :	Préposé aux élèves handicapés – Séance d'octroi Technicien en éducation spécialisée – Séance d'octroi
Lieu :	École Père-Marquette
Horaire :	De 8 h 30 à 18 h 00
Mercredi 26 juin :	Service de garde - Mutation
Lieu :	École Le Plateau
Horaire :	De 8 h 30 à 18 h 00
Vendredi 28 juin :	Services de garde - Séance d'octroi
Lieu :	École Le Plateau
Horaire :	De 8 h 30 à 18 h 00
Mercredi 21 août :	Services de garde – Séance d'affectation
Lieu :	École Le Plateau
Horaire :	Début 8 h 30



Affectation excédant 20 semaines

Ce message ne s'adresse pas aux membres de l'APPA du secteur des services de garde, mais plus particulièrement aux personnes temporaires du secteur général et de celui de l'adaptation scolaire qui sont présentement en affectation dans un surcroît de travail.

Saviez-vous que si votre affectation dépasse une période excédant vingt (20) semaines, la commission scolaire serait dans l'obligation de procéder à la création du poste ?

De plus, la personne salariée qui effectue ce surcroît sera automatiquement candidate sur le poste et considérée comme ayant le statut d'emploi de régulier pour cet affichage.

Il est donc de votre intérêt de bien surveiller le nombre de semaines que vous effectuez dans votre surcroît !

Événement à venir

Vers la fin du mois de juin 2018, nous avons planifié une fête familiale aux Iles de Boucherville afin de souligner la fin de l'année scolaire. Malheureusement, pour des raisons hors de notre contrôle, nous avons été dans l'obligation d'annuler ce rendez-vous familial et de le reporter à l'année suivante, soit en juin 2019.

Lors de la 20e édition du colloque de l'APPA, le comité de la vie syndicale a effectué un sondage auprès des membres présents afin d'avoir une idée des attentes relatives à cette fête familiale.

C'est avec plaisir et curiosité que le comité de la vie syndicale a pris connaissance des nombreux formulaires de sondages complétés par les participants du colloque.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre au sondage, car il est pour nous une ressource inestimable d'informations et de suggestions qui nous seront certainement utiles afin d'organiser la prochaine fête familiale pour qu'elle puisse répondre à vos attentes.

Nous vous tiendrons informés des développements relatifs à l'événement au cours des prochaines semaines.

Soyez à l'affût !

Le comité de la vie syndicale

Pétition: Taxe spéciale sur les accidents et maladies du travail

Le gouvernement libéral fédéral a créé un impôt spécial qui touche les indemnités versées par la CNÉST.

Nous trouvons inacceptable qu'il taxe ainsi le malheur d'avoir été blessé, mutilé ou empoisonné en travaillant. D'ailleurs, aucun autre gouvernement au Canada n'impose une telle taxe odieuse.

Nous vous demandons donc d'abolir cette mesure fiscale injuste. Tout comme plusieurs organisations ouvrières, telles la CSN, la CSQ, la CSD, la FIQ, la FTQ, l'APTS, le SFPQ, le SPGQ et l'ensemble des associations de travailleuses et de travailleurs accidentés sont du même avis.

Voici le lien pour signer la pétition :

<https://uttam.quebec/imposition/action/lettre.php>

Questions et ressources

Vous cherchez des réponses à vos questions, mais il est difficile de savoir par où commencer, comment procéder, à qui vous référer...

Sachez qu'il est important d'avoir les bonnes informations, car elles vous guideront pour la suite des choses.

Nous vous proposons des ressources qui vous seront utiles dans vos recherches à venir.

Contactez la CSDM

Par téléphone :

(514) 596-6000 poste 1000 et choisir l'option appropriée

Par courriel :

inforh@csgm.qc.ca : informations générales

paierh@csgm.qc.ca : informations paies

Convention collective

<http://www.apa.qc.ca/pdf/fra/>

[convention_collective_s6_2015-2020.pdf](#)

Site internet

apa.qc.ca

Vos représentants syndicaux :

(514) 254-3503, en cas de litige avec l'employeur.

Rappelez-vous qu'il est très important de poser vos questions aux bonnes personnes !



Poste particulier et / ou poste projet **Télétravail au centre administratif**

Selon la convention collective, à la clause 7-1.10, la personne salariée qui occupe un poste particulier peut postuler pour un poste définitivement vacant ou nouvellement créé. Si elle obtient le poste, elle peut choisir de demeurer affectée à son poste particulier ou d'occuper le poste obtenu. Dans le cas où la personne choisirait de demeurer affectée à son poste particulier, sa période d'adaptation ou d'essai débutera au moment de son entrée en fonction dans le nouveau poste.

Selon l'entente convenue entre le service des ressources matérielles (SRM) et l'association professionnelle du personnel administratif (APPA), la personne salariée qui détient un poste projet au SRM et qui désire revenir sur son poste d'origine au 1er juillet de l'année en cours doit en faire la demande par courriel (inforh@csgm.qc.ca) au bureau de la dotation avant le 15 mai de cette même année.



Enfin, on pense au télétravail ! Nous avons été à même de constater qu'un comité a été mis sur pied afin de réfléchir à cette possibilité. Ce groupe d'employés a pour mandat de discuter, entre autres, des conditions gagnantes et des préoccupations des membres du personnel dans le but d'établir des lignes directrices en matière de télétravail qui seront ensuite proposées à la Direction générale. L'objectif de ce comité est de réfléchir, de manière participative, aux besoins et aux enjeux du télétravail (Comité Flexibili-T)

<http://direction-generale.csgm.qc.ca/enmouvement/lancement-du-comite-consultatif-flexibili-t-au-sujet-du-teletravail/>

En espérant que cela aboutira à une proposition de télétravail, car plusieurs de nos membres seront intéressés par ce mode de travail.

Plusieurs d'entre vous s'interrogent sur la question du stationnement et plus globalement sur l'enjeu du transport au nouveau centre administratif (CA). Pour répondre à ces préoccupations, le comité Mobili-T a été créé et a pour but de proposer diverses options pour remplacer l'auto solo.

<http://direction-generale.csgm.qc.ca/enmouvement/comite-mobili-t-creation-du-comite-de-travail/>

Ce comité sera composé d'une dizaine d'employés du CA qui seront accompagnés par un organisme spécialisé en gestion des déplacements.

Pour l'instant, voici l'information disponible sur « CA en mouvement ».

Il y aura des places de stationnement pour tout le monde :

290 espaces nous sont réservés au 5100, Sherbrooke Est.

Des milliers de places de stationnement sont disponibles aux pyramides olympiques et au Parc olympique, situés tout près du nouveau CA.

Les 400 places du CA actuel seront également disponibles jusqu'à ce que l'avenir du site soit décidé.

Le coût des places dans le secteur varie entre 80 \$ et 120 \$ par mois. Une décision concernant le coût pour les employés de la CSGM sera prise suite aux recommandations du comité Mobili-T et de l'organisme en gestion des déplacements qui l'accompagnera.

Vous pouvez consulter les informations sur « CA en mouvement », on peut y retrouver beaucoup d'informations sur vos questionnements pour ces deux sujets.

Tirage - Condition féminine

Le comité de la condition féminine avait publié un quizz « Savez-vous l'histoire des femmes ? » sur le site de l'APPA pour savoir si les membres connaissaient l'histoire des femmes.

Nous avons procédé au tirage au sort de la carte cadeau de 25 \$ parmi les membres qui avaient répondu.

Voici le nom de la personne gagnante : Madame Karine Lévesque.



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

